LE TRAIT D' UNION
Volume 23
Numéro 2
Secteur G
Haut-Richelieu
Région 09
Montérégie

Déjeuner-conférence du 24 février

La conférencière invitée au déjeuner du 24 février est une sexologue et «sexosophe» renommée. *Jocelyne Robert* est une femme d'opinion et une communicatrice chevronnée.
Elle a publié une douzaine d'ouvrages traduits en vingt langues, réédités et distribués à travers le monde.
Avec son essai, *Le sexe en mal d'amour*, elle fut la première voix à s'élever contre les phénomènes de l'hypersexualisation et de la pornographisation de l'espace public. Elle donnera une conférence sur *la sexualité à la retraite* au Relais-Gouverneur, lors du déjeuner organisé en partenariat avec la Caisse d'Économie Honoré-Mercier et notre association.

Plus de détails sur la Fête de l'AREQ
page 15

LE TRAIT D'UNION

Le *TRAIT D'UNION* est publié trois fois par année et distribué gratuitement aux membres de l'AREQ.
(secteur G, région 9, Montérégie)

Pour nous rejoindre
téléphone: (450) 346-2512
courriels: ylandry@ylandry.com
landry.yves@gmail.com

Éditeur
AREQ, secteur G,
région 09 (Montérégie)

Responsable, mise en page, maquette et infographie
Yves Landry

Coordonnatrice à la rédaction
Luce Reid

Révision-correction
Thérèse Ladouceur
Irène Leblanc

Impression
Gracieuseté du
Syndicat de l'enseignement
du Haut-Richelieu (SEHR)

Expédition
L'équipe de Suzane Faucher

Collaboration à la rédaction
Raymond Forget
Michel-A Gagnon
Suzane Faucher
Joseph Lanoue
Jacques Meunier
Louise Barbeau
Michel Cartier
Robert Godin
Thérèse Duhamel
Angéline Viens
Marcelle Imbeau
Pierrette Cloutier

Photographe
Jean-Marc Martel

SOMMAIRE

CHRONIQUES

Le billet de Raymond **(3)**, Le mot du président régional **(4)**
Les potins de Luce **(5)**, Avec les mots du coeur **(6)**
Au quotidien **(7)**, Bien dire, bien écrire **(8)**
Condition des hommes **(9)**, Environnement **(10)**
Condition des femmes **(11)**, Nécrologie **(14)**

TEXTES DIVERS

Frais médicaux vs impôts **(4)**
Réal Fortin, le patriote de l'année 2010 **(6)**
Nouvelles personnes retraitées **(8, 9)**

DOSSIER

Entente sur l'indexation **(12)**
Rôle de la personne déléguée et orientations **(13)**

ACTIVITÉS

Fondation Laure-Gaudreault **(5)**
Jeux et chansons **(12)**
Salon des passions **(13, 16)**
À votre agenda **(15)**
Voyages de l'AREQ **(15)**

COMITÉ DIRECTEUR

Raymond Forget, président
(450) 347-0588, raymondforget@videotron.ca
Michel Cartier, 1er vice-président
(450) 348-5802,
Marcelle Imbeau, 2e vice-présidente
(450) 348-5801, mimbeau@hotmail.com
Jacques Meunier, trésorier
(450) 347-5829, meunierj@hotmail.com
Irène Leblanc, secrétaire
(450) 348-6578, irleblanc@videotron.ca
Françoise Boucher-Gervais, 1ère conseillère
(450) 347-0298, georges021@sympatico.ca
*Pierrette Cloutie*r, 2e conseillère
(450) 348-7806, *télécopieur:* (450) 348-9792
Louise Barbeau, conseillère
(450) 348-8640 barbeau.louise@videotron.ca

Le billet de Raymond

Raymond Forget, président

Hommage

Le Salon des Passions est venu couronner la fin des célébrations entourant le 25e de l'AREQ Haut-Richelieu. Bravo au comité organisateur et plus particulièrement à Thérèse Duhamel qui a su, par son talent artistique et son sens de l'organisation, susciter les passions de plusieurs de nos membres !
Une autre personne, Monique Carrier, nous a fait profiter tout au cours de l'année de sa douance artistique et informatique en créant un diaporama sur les 25 ans d'existence de l'AREQ Haut-Richelieu. Quelle œuvre colossale !
La réalisation de ce DVD permettra de graver dans notre mémoire le souvenir de ces années. Elle nous a remis officiellement ce DVD.
Nous allons le faire reproduire et, par la suite, le mettre en vente au montant de 10$.
Selon son désir, tous les profits seront versés au Service de Préparation à la Vie (SPV), qui est un mouvement d'engagement chrétien de jeunes centré sur la réflexion, la célébration et l'engagement dans le milieu communautaire.
Un grand merci à toi !

Le congrès

Comme mentionné dans mon dernier billet, nous sommes dans la dernière année du triennat (2008-2011). Cela signifie qu'un Congrès s'en vient. Il y en aura même deux.
En effet, le 30 mai 2011 se tiendra le Congrès sur les statuts et règlements et du 31 mai au 2 juin, sur les orientations du prochain triennat.
Votre délégation a été acceptée à l'assemblée générale de mai dernier.
Voici d'ailleurs sa composition :
Louise Barbeau
Michel Cartier
Raymond Forget
Françoise B.-Gervais
Marcelle Imbeau
Irène Leblanc
Yvette Lefebvre
Jean-Marc Martel
Huguette Massé
Jacques Meunier
Pierrette Cloutier agira comme substitut.

Le 3 novembre dernier, au Relais Gouverneur, le conseil exécutif national a offert une session de préparation à ces deux Congrès à toutes les personnes déléguées et substituts de la Montérégie. Ce fut une excellente occasion de préciser le rôle d'une personne déléguée.
Vous trouverez dans la présente édition du Trait d'Union un texte sur ce sujet.
Pour le Congrès sur les statuts et règlements, j'ai le 3e rapport du Comité des Statuts ainsi que les propositions de modifications mises de l'avant par ce Comité mandaté par le Congrès de 2008. Vous avez jusqu'au 20 décembre pour en prendre connaissance et par la suite, nous acheminer vos propositions ou amendements. Nous devons les retourner au Conseil national au plus tard le 31 décembre 2010.

Finalement, nous avons le projet des orientations pour le triennat, proposé par le Conseil National. Ce projet tourne autour de deux axes : la vie associative (renforcer le sentiment d'appartenance) et la défense des droits des personnes aînées et l'engagement social (veiller au respect et à la dignité des personnes aînées).
Vous pouvez demander à un membre de notre délégation de consulter ce document et y ajouter des orientations ou des modifications.
Vous avez jusqu'au 11 février 2011 pour acheminer vos propositions.

Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël et une Bonne Année.

SIGNET-SOUVENIR DU 25e DE L'AREQ HAUT-RICHELIEU

Message du comité directeur

En souvenir des 25 années d'existence de notre association et du Salon des Passions qui est venu clôturer ces festivités, le comité directeur de l'AREQ Haut-Richelieu vous remet avec Le Trait d'Union un signet-souvenir. Vous y retrouvez le thème du 25e : se souvenir, s'ouvrir et se découvrir. Cette illustration est une reproduction de la toile produite par Thérèse Duhamel lors de cet événement.

Le mot du président régional

Michel-A Gagnon

Les quarante ans de notre système de santé

Le premier novembre dernier, notre système de santé a célébré son quarantième anniversaire. Et comme par hasard, il vit lui aussi une crise de la quarantaine. Loin de moi l'idée d'occulter les problèmes que notre système rencontre présentement.
Mais de là à jeter le bébé avec l'eau du bain, il y a une marge que nous devons absolument refuser de franchir.

Qu'en est-il exactement ?

Pourquoi privatiser ? À qui cela profitera-t-il ?

D'abord déboulonnons un mythe : le vieillissement de la population. Oui, la population vieillit. Mais le vieillissement n'est que la quatrième cause de l'augmentation des coûts de santé et ne compte que pour 1% de cette augmentation. Les causes principales sont le coût des médicaments et celui des équipements sophistiqués.

Un autre mythe : un système public-privé améliorera l'accessibilité et diminuera les listes d'attente. Pourtant, pour tous les pays qui ont tenté l'aventure, ce fut un échec. Le nombre de médecins n'augmentera pas et le temps mis au privé, plus payant pour les médecins, ne fera qu'augmenter les listes d'attente au public.

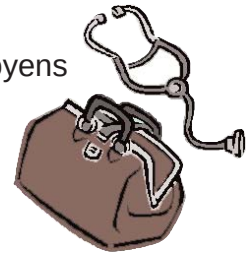

Qui profitera de ce système ?
Celles et ceux qui auront les moyens de se payer le privé.
La santé deviendra une marchandise de luxe, au même titre qu'une Mercedes, que peu d'entre nous peuvent se payer.
Il y a là quelque chose d'immoral.

Que pouvons-nous faire ?

D'abord défendre et promouvoir notre système de santé pour qu'il demeure accessible à toutes et à tous indépendamment du portefeuille de chacun. Ensuite travailler à l'améliorer.
Il existe des solutions publiques aux différents problèmes qui affectent notre système.
Il faut les connaître et les promouvoir.
Nous pouvons y contribuer de plusieurs façons : organiser des rencontres d'information, lettre aux journaux, sensibiliser nos enfants et nos amis, etc.
Vous me direz : *je suis à la retraite !* Je vous réponds : *vous êtes toujours des citoyennes et des citoyens à part entière*.
Et rappelez-vous ceci
la vie est un éternel combat.

Michel A.Gagnon, président régional

FRAIS MÉDICAUX vs IMPÔTS

Rappel

Dans le «calendrier des activités» paru en début d'année, on annonçait un déjeuner le **27 janvier 2011** où il serait question de frais médicaux vs les impôts. Nous avons réalisé au cours de la dernière année que certains membres ignoraient cette facette de la loi du revenu. Alors, au cours de cette rencontre, il sera question des différents éléments qui sont considérés par Revenu Canada et Revenu Québec comme faisant partie de la liste des frais médicaux donnant droit à une déduction d'impôt et comment intégrer ces éléments à votre rapport d'impôts.
Cette activité se déroulera à la Maison Alice (ex Bellagio, secteur Iberville)

Robert Godin, responsable du dossier des assurances

Luce Reid

Répondre à la téléphoniste ! ! !

Comme il est important de répondre à la personne téléphoniste !
C'est simple : «Je viens» ou «Je ne viens pas»…
J'ai vu, à un déjeuner-conférence, une personne qui avait réservé une place mais n'en avait pas, parce que d'autres personnes n'avaient pas réservé et avaient pris les places préparées.
Le chef d'hôtel dut alors demander aux gens d'une table de se tasser, pour qu'on ajoute une chaise : et c'est cette personne qu'on croit coupable de déranger alors qu'elle est parfaitement correcte !
Et on m'a dit que ça arrive souvent…
Soyons gentils : répondons à nos téléphonistes.

En parlant de téléphoniste, on m'a dit que certaines personnes n'aiment pas se faire rejoindre par le téléphone.
Vous n'avez alors qu'une chose à faire : dites à votre téléphoniste que vous ne voulez plus recevoir de communications par téléphone.
Ainsi, vous ne serez informés des activités de l'AREQ que par le document *LES PETITES ARCHIVES*, et les trois parutions du *TRAIT D'UNION* de l'année.
Cependant, si vous décidez de participer à l'une ou l'autre des activités, vous devrez téléphoner au moins trois semaines à l'avance à Monique Choquette Brault (450-348-2554) afin de réserver votre place.
La chaîne téléphonique est extrêmement utile : elle avertit des changements de dernière heure, elle annonce les activités nouvelles et elle enregistre vos réservations aux activités.

Décès à souligner

Connaissiez-vous *Raymonde Brouillet Saint-Jacques* ?
Elle fut enseignante à la polyvalente Marcel-Landry : elle est décédée en août.

FONDATION LAURE-GAUDREAULT

Huguette Massé remplace Francine Major à la Fondation Laure-Gaudreault.
Vous la voyez à l'œuvre à chaque activité, aidée de Marie-Marthe Véronneau, alors qu'elle ramasse vos contributions aux œuvres de la fondation.
Chaque fois que vous participez au tirage moitié-moitié, vous aidez financièrement des personnes dans le besoin.

Huguette vous lance un appel :

«Êtes-vous membre de la Fondation Laure-Gaudreault ?»

Huguette et Marie-Marthe

Michel Cartier

À la crèche

Bonjour, à toi ami.
Je suis très content que tu sois venu me voir.
Je suis si heureux que tu sois là.
Si tu es ici, c'est donc que tu penses à moi.
Comme je suis heureux.
Comment trouves-tu ma maison ?
Elle te fait sourire ma crèche !
Tu souris… Ça c'est très bien de sourire.
Regarde comme c'est joli.
C'est plein de couleurs partout.
Tiens, tu ne souris pas, toi. Pourquoi ?
Essaie de retrouver en toi ton âme d'enfant.
Tu sais, c'est facile. Vas-y.
Ferme les yeux.
Réchauffe ton cœur.
Réveille l'enfant qui sommeille en toi.
Tiens, tu n'es plus le même.
C'est facile, n'est-ce pas ?
Vois comme c'est joli maintenant,
avec ton cœur d'enfant.
Voilà Marie, ma mère.
Ah ! ce qu'elle est belle ma mère.
Toi aussi elle est belle ta mère, n'est-ce pas ?
Toi aussi elle est bonne ta mère, n'est-ce pas ?
Toi aussi elle t'aime ta mère, n'est-ce pas ?
Voilà Marie, ta mère.
Ah ! ce qu'elle est belle ta mère.
Joseph, c'est le mari de ma maman.
Regarde comme il est fier de moi Joseph.
Joseph, c'est lui qui m'a tout appris dans la vie.
Joseph, c'est lui qui m'a appris à aimer le bois.
Joseph, c'est lui qui m'a appris à aimer ma mère.
Joseph, c'est lui qui m'a appris à aimer
les hommes.
Joseph, c'est le mari de ta maman.
Regarde comme il est fier de toi Joseph.
Voilà, c'est toute ma famille;
c'est toute ta famille, ami.
Ah ! j'allais oublier.
En route, si tu rencontres les rois mages,
indique-leur le chemin,
toi qui le sais maintenant.
Tiens, retourne-toi.
Là à l'arrière, au loin.
Je crois qu'ils arrivent.
Dis-leur bonjour.
C'est ça, envoie-leur la main.
C'est vraiment très gentil à toi de t'être
dérangé pour venir me voir.
Et si aujourd'hui tu as été heureux.
Si aujourd'hui je t'ai fait sourire.
Si aujourd'hui tu as retrouvé la paix.
Si aujourd'hui tu es devenu semblable
aux petits enfants.
Alors dis-le aux autres.
Dis-le vite.
Car les hommes ont tellement besoin
d'être heureux.

Un texte de *Michel Cartier*, 1970

Réal Fortin est nommé patriote de l'année 2010

Réal a touché à l'archéologie, à l'histoire, à la muséologie, au conte. Il est un des membres fondateurs du Musée du Haut-Richelieu.
Il a mené de nombreuses recherches sur l'histoire du Haut-Richelieu et a publié plusieurs ouvrages.

On lui doit, entre autres, *Les constructions militaires du Haut-Richelieu*, rédigé en collaboration avec Pierre-B. Cadieux, *Bateaux et épaves du Richelieu*, *Petite histoire de Saint-Luc* et *Potiers et faïenciers de Saint-Jean*.
Parmi ses livres récents, signalons *1760 Les derniers jours de la Nouvelle-France*, un livre électronique, *Le fort Sainte-Thérèse et la Nouvelle-France*, *Le fort de Chambly* et *Louise de Ramsay et son moulin à scie*.
Il a aussi signé un essai portant sur les *Patriotes du Haut-Richelieu*.

La Société des Patriotes a remis à Monsieur Fortin «*La Rose de Larochelle*», le mercredi 10 novembre dernier, chez Art-O. La cérémonie protocolaire comportait une entrée des drapeaux (dont celui des Patriotes), la remise de «La Rose» suivie d'une éloge de Monsieur Fortin.

Suzane Faucher

Les soins palliatifs

Que sont les soins palliatifs ?

Les soins palliatifs sont des soins destinés aux patients (et à leur famille) qui font face à une maladie mortelle. Les soins palliatifs permettent aux patients d'avoir la meilleure qualité de vie possible jusqu'à la fin de leurs jours.
Les soins palliatifs sont également connus en tant que soins de confort de fin de vie.

Au Canada et ailleurs dans le monde, les soins palliatifs de qualité
> mettent l'accent sur les préoccupations des patients et de leurs familles;
> sont attentifs aux symptômes physiques particuliers : douleur, nausée, perte d'appétit et confusion;
> tiennent compte des préoccupations émotives et spirituelles des patients et de leurs familles;
> assurent que les soins respectent la dignité de la personne;
> respectent les besoins sociaux et culturels des patients et de leurs familles;
> seraient donnés en fonction d'un esprit d'équipe comprenant bénévoles, travailleurs sociaux, chefs spirituels et personnel médical.

Les soins palliatifs ne se terminent pas nécessairement au décès du patient.
Les membres de la famille peuvent avoir besoin d'un appui pendant qu'ils pleurent la perte d'un être cher et tentent de gérer la pression et le stress.
Les programmes de soutien et de deuil font souvent partie intégrale des soins palliatifs.

Quand donner des soins palliatifs ?

Les soins palliatifs peuvent être donnés en tout temps et à toute personne ayant une maladie avancée et ce, peu importe l'âge.
Augmenter le confort du patient est le plus beau geste que l'on puisse poser.

Qui fournit les soins palliatifs ?

Plusieurs soignants de soins de santé font partie de l'équipe des soins palliatifs, toujours en fonction des besoins du patient et de la famille. Infirmières, médecins, physiothérapeutes, travailleurs de soins à domicile, bénévoles en soins palliatifs, cliniciens spécialisés en soins palliatifs, pharmaciens et chefs spirituels ne sont que quelques-unes des personnes qui peuvent être impliquées.

À quels endroits se donnent les soins palliatifs ?

Ils peuvent se donner à tout endroit. La majorité des programmes et services pour les patients sont disponibles à domicile, dans une maison de soins palliatifs, un hôpital ou un foyer de soins personnels. Le meilleur endroit où recevoir ces soins est celui qui répond le mieux à ses besoins.

Comment trouver des soins palliatifs au Canada ?

Parlez à votre médecin, travailleur en soins à domicile ou autre soignant.
Vous pouvez aussi communiquer avec l'association des soins palliatifs de votre province ou de votre territoire.

Source :
Portail canadien en soins palliatifs, 2003-2010.

Un texte de *Suzane Faucher*

Bien dire , bien écrire

Joseph Lanoue

Ce qui se dit ! **Ce que tu dis…**

Elle a ben en bel de … _____
Il a ben beau faire… _____
Luc est-tu là ? _____
J'peux-tu y aller ? _____
On m'a répond… _____
Les invitations qu'il a fait… _____
Sa maison a cinq appartements. _____
Ce que j'ai besoin… _____

Embarquer, débarquer sont des termes maritimes.
Ces verbes viennent tous les deux du mot **barque**. Donc, on **embarque**, on **débarque** d'un navire. Par extension, on peut également dire qu'on embarque et on débarque d'un avion ou à la rigueur, d'un train. Par ailleurs, on **monte** et on **descend** d'un autobus ou d'une voiture.

Le 28 octobre 2010, j'ai **embarqué** et **débarqué** du traversier qui fait la traversée de la rivière Saguenay entre Baie-Ste-Catherine et Tadoussac.

Charivari
Is uvso izame ecs oicsiéurts itsed-el à sov isam(e).
J'ai déjà entendu cette expression : rftfeo'l itaf sle ostrf; te suvo ?

Feliz Navidad ! … Feliz año Nuevo !

Bon temps des fêtes ! Vers minuit «peut-être» le ciel sera bleu…

à la retraite !

Michel Cartier

Cancer de la prostate...1/7

Voilà le constat que nous révèlent les statistiques à propos du diagnostic du cancer de la prostate. Au cours d'un déjeuner réunissant plus de quarante hommes, le 11 novembre dernier, Javier Rivera de l'organisme Procure, a présenté un exposé, insistant sur la nécessité du dépistage précoce de ce type de cancer. Avec un taux de succès de 95%, le traitement, dès la détection du cancer, donne une survie de plus en plus assurée. D'où l'importance du test de la prise de sang et du toucher rectal, chaque année.

Javier était accompagné de Émilie Gauthier, également de l'organisme. Les deux nous ont aussi présenté, en plus du volet informatif de Procure, l'importance de la recherche universitaire avec la biobanque. De plus, les participants ont pu poser toutes questions relatives au sujet; quelques-uns ont attendu la fin de la rencontre pour formuler des questions plus personnelles.

La rencontre s'est terminée par la remise d'un chèque de 500,00$; il s'agit des profits de la vente du recueil de textes *Mémoires d'hommes*. Nous entrevoyons la possibilité d'une suite à cette rencontre. Nous nous proposons aussi de créer une activité de sensibilisation au cancer de la prostate, en novembre prochain (novembre, mois de la prostate).

Michel Cartier
Comité de la condition masculine

P.S. Il reste quelques exemplaires de *Mémoires d'hommes* (5,00$). Contacter Jean-Guy Gaudreau.

RETRAITE... CUVÉE 2010

Le 18 novembre, l'AREQ a accueilli ses jeunes nouvellement à la retraite.

Bienvenue parmi nous !

Sur la photo qui apparaît en page 8, **vous pouvez voir** :
Marthe Bisaillon, Diane Brochu, Mario Charbonneau, Jean-Guy Chouinard, France Dépelteau, Suzanne Desroches, Maurice Dumont, Lucie Goyer, Marjolaine Guérin, Diane La Haye, Richard Lacoste, Éliane Lizotte, Thérèse Martin-Despars, Céline Paquin, Diane Rondeau, Claudette Toutant et Michel Walsh.

N'ont pu venir à la rencontre:
Suzanne Benoit, Clément Brisson, André Chevalier, Denis Desbiens, France Drouin, Lynda Gagnon, Michèle Jobin, Sylvain Lizotte, Michèle Matte, André Milot et Lysanne Provost.

Environnement

Jacques Meunier

GAZ DE SCHISTE OU GAZ DE SCHISME ?

Plusieurs questions se posent lorsqu'il s'agit des gaz de schiste, tout comme pour les éoliennes également.
Parmi ces questions :
> la place du gaz vs notre bilan énergétique
(En avons-nous besoin ? On fermera la centrale thermique de Sorel-Tracy avec la mise en service du projet de La Romaine);
> le potentiel du gaz de schiste au Québec vs les productions prévisibles, ça reste à déterminer;
> l'économie à réaliser en favorisant la production (emplois, transferts technologiques, indépendance énergétique..) plutôt que l'importation justifie-elle cette production ?
> redevances à l'état (des «pinottes» vs celles de la Colombie-Britannique à l'heure actuelle) c'est comme pour l'EAU - on donne sans retour appréciable;
> socialement, cette production soulève beaucoup d'inquiétudes auprès de la population (comme pour la défunte centrale du SÛROIT dans la région de Valleyfield) parce que les citoyens ont été mal informés et se sont retrouvés vis-à-vis des faits (forages) accomplis et que c'est la loi des mines et non celle des municipalités qui est déterminante dans ce dossier. De plus, les minimes redevances reviennent à l'État mais les désagréments découlant de l'exploitation du sous-sol incombent aux résidants des régions productrices;
>les risques pour l'environnement et la question de l'EAU : la technique dite de «fracturation» hydraulique de la roche-réservoir présente un risque réel de contamination des eaux de surface (ruissellement) et de l'aquifère (ce que minimisent les firmes d'explorations). Comment disposera-t-on des fluides de fracturation (1% de produits chimiques nuisibles) ?
Sur les 200 forages annuels nécessaires, la probabilité qu'un accident se produise existe, on ne peut éliminer l'incertitude;
> l'augmentation des GES par l'exploitation des gisements (le Québec avec quelques États américains est un champion de la réduction des GES) : allons-nous les augmenter ici pour les réduire ailleurs ?
> l'extraction des gaz de schiste, étant une activité industrielle, elle n'est pas neutre. Il faut : évaluer ses effets, imposer des normes acceptables (curieusement, la référence au BAPE a été faite après la révolte des citoyens - bizarrement, comme pour la centrale thermique du SÛROIT), définir de meilleures pratiques, comparer les coûts environnementaux à l'alternative c'est-à-dire l'importation du gaz albertain. Il faut se pencher sérieusement sur tous ces impacts !

On peut classer cette forme de production comme du développement durable, dont on peut gérer le rythme pour concilier développement économique et préservation à long terme. Mais une fois qu'on a identifié les risques et les impacts environnementaux et sociaux, qu'on a identifié les bénéfices économiques et énergétiques (il y en a), il FAUT METTRE DANS LA BALANCE les avantages et les inconvénients et déterminer si le jeu en vaut la chandelle. Tout comme pour les éoliennes, il sera impossible d'en arriver à un consensus. Des SCHISMES sont à prévoir entre voisins ou citoyens des municipalités concernées. Mais des décisions fondamentales en fonction de nos valeurs et priorités doivent être prises.

Et ça urge :
> début novembre, une grande entreprise albertaine ayant des intérêts dans une firme québécoise se dépêchait d'entreprendre des forages, car les entreprises veulent protéger leurs droits et intérêts dans les permis d'exploration obtenus pour 2010;
> la ministre Normandeau a souvent mentionné que ça amenait du «Cash» et qu'il fallait procéder;
> il est difficile de comprendre l'empressement du gouvernement Charest dans ce dossier : d'une part, il mandate le BAPE pour l'éclairer sur les dangers liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste et d'autre part, il permet que se poursuivent des travaux de forage sur ou près des territoires habités (ici même dans le Haut et Bas-Richelieu);
> enfin, il n'y a pas eu de débat politique préalable : les citoyens ont été pris dans un clair-obscur gouvernemental et avec raison se demandent pourquoi et à qui profite un tel empressement (ça ne vous rappelle pas un peu beaucoup ce qui se passe dans l'industrie de la construction ?).

À vous de vous faire une opinion. Mais pour toutes ces raisons, le comité de l'environnement fait sienne la demande de l'AREQ national pour un moratoire immédiat.

Marcelle Imbeau,
Raymond Forget,
Jacques Meunier, resp.

(Article inspiré d'articles de journaux et revues).

Condition féminine

Louise Barbeau

Marche mondiale des femmes 2010

Des activités locales, régionales, et interrégionales portant les valeurs de la Marche mondiale des femmes

Égalité, Liberté, Solidarité,

Justice et Paix

ont été réalisées du 12 au 17 octobre 2010.

Un déjeuner-causerie sensibilisait vingt-cinq personnes de l'AREQ, dont quelques hommes, le jeudi 23 septembre 2010, à cette troisième Marche mondiale. Deux femmes dynamiques, militant à la condition des femmes dans Saint-Jean-sur-Richelieu, Pierrette Marcotte, coordonnatrice du Centre de femmes du H-R. et Élyse Beaudry, animatrice à COFFRE, étaient nos invitées. Elles avaient représenté la Montérégie dans la délégation québécoise au regroupement mondiale de la MMF 2005, au Burkina Faso. Nous avons solidarisé avec les réalités de vie de femmes du Burkina.

Vernissage au Centre de femmes du Haut-Richelieu, le 12 octobre 2010.

Lors du 5 à 7, au vernissage des créations individuelles en pâte de verre, sous la direction artistique d'Annick Nabot, artiste de Saint-Valentin, nous pouvions admirer les œuvres de 32 femmes. Ces créations rivalisant d'imagination et d'originalité seront éventuellement montées en une fresque monumentale qui sera présentée en permanence à la vue du public.

Rimouski, 17 octobre 2010, événement de clôture de la semaine d'action de la MMF.

«Moment historique vécu aujourd'hui.
Une marée de plus de 10 000 personnes a déferlé dans les rues de Rimouski.
Une foule colorée, solidaire et fière.
Nous sommes plus que jamais unies et mobilisées et nous n'avons aucun doute sur la légitimité de nos demandes aux gouvernements…»
(Claudette Lambert)

La laïcité de l'État québécois et les accommodements dits raisonnables

En commission parlementaire, en mai 2010, L'AREQ a demandé le retrait du projet de loi 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements.
Ce projet de loi ne répond en rien aux demandes répétées des citoyennes et citoyens du Québec et n'atteint pas les objectifs d'établir des balises.
Un projet de loi bien mince (à peine 5 pages).
Il ne porte que sur les services à visage découvert.
Il consacre le statu quo, de sorte que les demandes d'accommodement seront encore traitées au cas par cas. Ce projet ne nous met donc pas à l'abri de décisions judiciaires ou administratives qui semblent *ne considérer que les droits des individus et oublier les droits collectifs….en particulier les droits des femmes qui constatent l'aval donné à des pratiques sexistes tolérées au nom des croyances religieuses.*
Le premier ministre, au cours des derniers mois, a abondamment rappelé les valeurs communes du Québec, à savoir la primauté du français, l'égalité entre les hommes et les femmes et la séparation de la religion et de l'État. L'AREQ a demandé au gouvernement de les enchâsser dans une loi, une des assises de notre vie en société dans le respect et la démocratie.
Loin de diviser, une véritable laïcité jouerait plutôt un rôle intégrateur en assurant l'équilibre entre le respect des croyances des uns et des autres et la vie collective.

Extrait de Quoi de neuf, oct.-nov. 2010. p.16-17

Journée internationale des femmes,

6 et 8 mars 2011... à noter à votre agenda

Le dimanche 6 mars de 13 h à 15h.
La fête interorganismes se déroulera au Cabaret-Théâtre du Vieux St-Jean.

Le mardi 8 mars 2011,
aura lieu le déjeuner de l'AREQ, à l'ancien Bellagio.

Accueil favorable de l'AREQ

ENTENTE CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE

Réagissant à l'entente survenue en table centrale entre le Front commun et le gouvernement sur le dossier de la retraite, l'AREQ, la plus importante association québécoise de personnes retraitées de l'État, considère favorablement le fait que les surplus de la caisse de retraite des salariés soient affectés à l'indexation de leur rente pour les années 1982 à 2000. Il n'y a toutefois aucune décision quant à l'indexation de la partie des prestations payées par la partie gouvernementale. Par contre, advenant un surplus de la caisse, le gouvernement s'est engagé à entreprendre des discussions sur le sujet.

En effet, l'entente prévoit que les surplus supérieurs à 20 % du passif actuariel de la caisse des salariés servent à corriger la situation de non-indexation des rentes subie depuis 28 ans par les personnes retraitées de l'État.

C'est la première fois que les centrales syndicales obtiennent du gouvernement un déclencheur d'indexation de la rente des personnes retraitées de façon à pallier leur perte de pouvoir d'achat récurrente.

Le dossier de la retraite a été très important pour l'AREQ depuis quelques décennies, et plus spécifiquement l'indexation de la rente de retraite.

Les résultats du sondage réalisé par la firme CROP entre le 17 mars et le 8 avril 2010 auprès de plus de 1000 membres de l'AREQ révèlent que pour 85 % d'entre eux, la protection du pouvoir d'achat des retraités demeure une priorité.

L'AREQ, tout en accueillant favorablement les résultats de la négociation en Front commun, entend poursuivre les démarches nécessaires pour atteindre le maintien du pouvoir d'achat de ses membres. Rappelons à cet égard que, même si certains résultats concrets sont atteints par cette ronde de négociation, des dizaines de milliers de personnes retraitées de l'État attendent impatiemment, depuis de nombreuses années, la mise en oeuvre de solutions durables pour contrer la perte croissante de leur pouvoir d'achat.

Source
Louise Charlebois,
1ère vice-présidente de l'AREQ

JEUX ET CHANSONS renaît en 2011 !

Date
le vendredi 21 janvier 2011,
de 10h00 à 15h00

Coût 5,00$

Endroit
Centre Marguerite-Bourgeoys,
400, 1ère rue, secteur Iberville
Tél. : (450) 357-2798

Direction
À partir du vieux pont, prenez la 1ère rue, direction nord. Immédiatement après le viaduc, tournez à droite sur la 11e avenue. Tournez à droite dans le stationnement derrière le terrain de tennis.
Paysage bucolique, près du ruisseau Hazen et de la voie ferrée.

HORAIRE:

10h00 : Arrivée. On sort les jeux de table. Apportez vos jeux (cartes, Rummy,…etc).
12h00 : dîner. Nous fournissons la soupe, le café, le thé et le dessert.
Il n'y a pas de vaisselle sur place.
Apportez votre bol à soupe, votre cuiller à soupe, votre tasse et votre petite cuillère, sans oublier votre sandwich et vos crudités.
Vous pourrez laver votre vaisselle sur place.
13h00 : On ouvre les carnets de chansons fournis par l'AREQ. Réal Fortin nous accompagne à la guitare. Luce Reid ajoutera son accordéon pour certaines chansons.
15h00 : Départ. On se salue gaiement !

Attention, ceci est votre invitation,
il n'y aura pas d'autre rappel.
Bienvenue !

Responsables :
Luce Reid et Réjeanne Plourde
Pour nous rejoindre :
(450) 347-0588 :
lucereid@videotron.ca

LE RÔLE DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE

Le Congrès de l'AREQ est un congrès par délégation.
Nous vous présentons alors le rôle d'une personne déléguée. La personne déléguée doit être accessible aux personnes qu'elle représente. Elle n'agit pas en son nom seulement, mais aussi au nom des personnes qui l'ont élue. Cette personne devra s'impliquer :

> participer aux rencontres de préparation au Congrès tant régionales que sectorielles, et aux activités sectorielles, afin de bien prendre connaissance des besoins des membres de son secteur.
> être à l'écoute des membres, et, à la suite des discussions et débats, prendre position en essayant d'être fidèle à ce que penserait la majorité des membres de son secteur.
> s'engager à expliquer les décisions et à soutenir les orientations du Congrès.

En conclusion, être là pour son secteur, afin de faire avancer la vie démocratique d'une association forte et fière de l'expérience de ses membres.

Si vous avez des propositions à nous acheminer, soit sur les statuts et règlements, soit sur les orientations pour le prochain triennat, veuillez vous adresser à un des membres de notre délégation.

Voici ci-contre le projet d'orientations proposé par le Conseil national :

QUELQUES PHOTOS PRISES AU *SALON DES PASSIONS*

Aline Messier

Pierre Desbiens

Jean-Pierre Cadotte

M-Marthe Véronneau

Denyse Messier

Robert Godin

Nécrologie

Nos condoléances aux familles, amies et amis

Membres

Jacques Heyeur

Madeleine Gagnon-Brisebois

Madeleine Beauregard-Masson

Armand Boulais

Agathe Harbec-Saint-Louis

Ô temps ! suspends ton vol;
et vous, heures propices !
Suspendez votre cours;
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours!
L'homme n'a point de port,
le temps n'a point de rive;
Il coule et nous passons !

Alphonse de Lamartine
(Méditations poétiques)

Non-Membres

Georges Lalanne, mari de Rita Coupal-Lalanne

Honorat Lanoue, frère de Joseph Lanoue
et de May Jeanne Deshaies-Lanoue

Gilles Létourneau, beau-frère de Joseph Lanoue
et de May Jeanne Deshaies-Lanoue

Christian Caillé, frère de Maryse Joy Caillé et de Mario Caillé

Madeleine Boiteau, conjointe de André Limoges et sœur de Claude Boiteau

Michel Faucher, frère de Francine Faucher, d'Alain Faucher, de Denis Faucher
et beau-frère de Pierre Diamond

David Vanslette, père de Nicole Vanslette et beau-père de Michel Ménard

Laurette Comeau-Joyal, mère de Madeleine Joyal

Robert Zaretto, époux de Noëlla Benoit

Henri Désautels, frère de Marie-Marthe Désautels et de Claudette Désautels

Philippe Tougas, frère de Jocelyne Tougas

Marie-Jeanne Hébert-Léger, belle-sœur de Léonne Léger

Si vous apprenez le décès
d'un membre de l'AREQ
ou d'un de ses proches...

communiquez avec
Raymond Forget (450) 347-0588

À VOTRE AGENDA, d'ici le prochain TRAIT D'UNION

Certaines dates diffèrent de celles inscrites dans LES PETITES ARCHIVES.
Les dates suivantes sont les bonnes.

Le restaurant BELLAGIO est devenu LA MAISON ALICE depuis le 24 novembre. Donc, toute activité, annoncée dans LES PETITES ARCHIVES au Bellagio, auront lieu au même endroit, mais ça s'appelle désormais LA MAISON ALICE :
LA MAISON ALICE 359, 9e avenue St-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville)

10/
Fête de Noël, au Campus Fort-Saint-Jean, au pavillon Dextraze; l'accueil se fera à 17h30, et le souper sera servi à 18h30.
La musique est produite par la discothèque mobile *L'ENJEU*; *Alain Cuillerier* en sera l'animateur.

21/
Jeux et Chansons (voir l'article sur ce sujet)

27/
Déjeuner à LA MAISON ALICE; Robert Godin se prête à toutes nos questions sur le sujet *Frais médicaux vs Rapports d'impôts*

17/
Eh! oui, on fête la Saint-Valentin !
Ce sera un brunch au Club de Golf Saint-Jean.

24/
Déjeuner de la CEHM, au Relais Gouverneur. *La sexualité à la retraite.*
Voir l'article sur ce sujet.

8/
Journée internationale des femmes, déjeuner à LA MAISON ALICE.

24/
Déjeuner à LA MAISON ALICE; au programme : *Vieillir en santé.*

VOYAGES DE L'AREQ PRÉVUS POUR 2011

OTTAWA
Festival des tulipes

14 et 15 mai 2011
Prix par personne en occupation double : 274 $

NEW YORK

23 au 26 septembre 2011
Prix par personne en occupation double : 669 $

CHICAGO

16 au 21 octobre 2011
Prix par personne en occupation double : 795 $

Détails à suivre...

Responsable
Pierrette Cloutier
(450) 348-7806

Salon des passions-2010

Dimanche, le 26 septembre2010 vers dix heures, s'ouvrait le salon des Passions. Une journée pour clôturer la vingt-cinquième année de fondation de l'AREQ Haut-Richelieu. Tout au long de l'année, ce thème, Se souvenir, s'ouvrir, se découvrir, rejoint un objectif du plan d'action : S'ouvrir à la population.

Plusieurs artistes de l'AREQ présentaient une exposition à deux volets, le visuel et l'auditif.

Félicitations aux artistes du visuel qui occupaient la grande salle des Chevaliers de Colomb ! *Monique Carrier* pour un diaporama des vingt-cinq ans de l'AREQ et pour ses livres de généalogie, *Marie-Perle Brault* pour ses aquarelles, *Renée Barrière* pour ses cartes de vœux en aquarelle, *Pauline Lemieux* pour ses peintures et son chocolat, *Michel Cartier* pour sa collection de crèches, *Mance Choquette* pour ses colliers, *Raymonde Choquette* pour ses colliers, *Marie-Marthe Véronneau* pour ses courtepointes et ses gelées, *Fernand Houde* pour ses travaux de recherche, *Lucien Bélanger* pour ses jeux en bois et sa sculpture sur bois et verre, *Jean-Guy Gaudreau et Robert Olivier* pour leur livre du collectif du comité des hommes : Mémoires d'hommes, *Denyse Gagnon* pour ses peintures, *Francine Lemay* pour ses peintures, *Laurence Mailloux* pour ses peintures, *Thérèse Duhamel* pour ses peintures, *Lise Hébert* pour ses photos, *Robert Godin* pour ses plantes et ses gelées, *Aline Messier* pour ses photos, *Réal Fortin* pour son expertise en reliure et ses livres d'histoire, *Huguette Parent* pour ses gelées et confitures, *Pierre Desbiens* pour ses sculptures de métal, *Luce Duchesneau* pour ses sculptures sur bois, *Jean-Pierre Cadotte* pour ses sculpture sur pierre, *Lise Corbeil, Thérèse Duhamel, Laurence Mailloux, Aline Messier, Yvette Richard, Marie-Marthe Véronneau* pour leur participation au livre : Souvenirs d'autrefois et *Yvon Blondeau* pour son travail sur bois.

Dans la petite salle, *Raymond Forget* nous présentait un jeu questionnaire sur le vin et le fromage. Trois musiciens : *Luce Reid, Réal Fortin et Yvon Blondeau* nous faisaient chanter au son de l'accordéon, de la guitare et des percussions. *Liliane Lanoue* lisait quelques poèmes de sa composition. *Jean-Guy Gaudreau* et ses amis chantaient pour nous. *Quelques auteures* de : J'écris ma vie , lisaient des extraits de : Souvenirs d'autrefois et l*e groupe du collectif* du comité des hommes est venu se raconter.
Félicitations à toutes ces prestations !

Maintenant, une telle activité ne peut avoir lieu sans le soutien des bénévoles, alors un grand merci à *Joseph Lanoue, Yvette Richard, Nola Chalifoux, Irène Leblanc, Monique Brault, Micheline Godbout, Yvette Brodeur, Thérèse Ladouceur, Huguette Massé, Thérèse Lincourt, Françoise B.-Gervais, Louise Barbeau, Pierrette Cloutier, Georges Gervais et Claude Boisvert*.
Je dois remercier chaleureusement nos généreux commanditaires; la *Caisse d'économie Honoré-Mercier* et le *Conseil des Chevaliers de Colomb, Conseil 3206.*
Cette journée s'inscrivait dans nos mémoires de retraités comme une journée de partage, de découvertes, de plaisir, de satisfaction, de joie et de contentement.

Merci pour ces moments d'émotions intenses.

Cette journée appartenait, à nous, les *artistes de l'AREQ*, à nous, les *membres de l'AREQ*, et à toutes les personnes du public venues nous encourager.

L'année du 25e anniversaire de fondation de l'AREQ Haut-Richelieu se terminait ainsi.
À la prochaine !

Un texte de*Thérèse Duhamel*

Thérèse Duhamel et ses toiles